Département du Cantal — Elections législatives du 5 mars 1967

Première circonscription : AURILLAC



Jacques MEYNIEL

AVOCAT

ANCIEN DEPUTE

Maire d'Aurillac

Candidat d'Union des Gauches

ELECTRICES, ELECTEURS
DE LA CIRCONSCRIPTION D'AURILLAC,

Le Scrutin du 5 mars revêt une exceptionnelle gravité. Votre choix n'en est que plus clair.

En désignant le député de votre circonscription à l'Assemblée Nationale vous opterez pour un régime
ou celui du **Pouvoir personnel et de l'arbitraire**
ou celui de **la Démocratie et de la Liberté**

Nous vous demandons de juger et d'apprécier la politique du général de Gaulle qui, chef de l'Etat, a renoncé à son rôle d'arbitre pour n'être plus que chef d'un parti.

REMPLAÇANT EVENTUEL

Jean GARROUSTE

Agriculteur

MAIRE DE RAULHAC



En votant pour le

Candidat d'Union des Gauches,

- Vous réclamerez un changement de **politique extérieure** pour mettre fin à notre **isolement international.**
- Vous dénoncerez l'orgueilleuse, inutile, ruineuse **force de frappe** nationale, obstacle à la construction de l'Europe politique et économique.
- Vous exigerez le retour de la **France** à la Conférence de Genève pour qu'elle y défende, dans l'**arbitrage international,** le principe **du désarmement simultané et contrôlé.**

En votant pour le

Candidat d'Union des Gauches,

- Vous dénoncerez l'effritement progressif et déjà dangereusement profond des libertés démocratiques essentielles : **le destin de la France ne saurait dépendre de la décision absolue d'un seul homme** entouré de ses « technocrates » et de ses « inconditionnels », sinon nous nous acheminerons vers la dictature.

- Vous condamnerez une **politique économique** dépouillée de tout souci humain, rejetant le principe de la solidarité nationale, ne retenant que l'**inexorable loi de rentabilité capitaliste.**

- Vous exigerez que, par un **gouvernement démocratique,** stable dans l'application de la Loi Constitutionnelle, fort d'un équilibre financier nécessaire, inspiré et contrôlé dans le principe fondamental de la **Séparation des Pouvoirs.**

  – soit entreprise une **politique de justice économique et sociale ;**

  – soit assuré le **plein emploi** non par le déplacement de la main-d'œuvre mais par la **décentralisation industrielle :**

    la **vie des travailleurs** par l'équilibre entre salaires et prix ;

    la sauvegarde de **l'artisanat, de la petite et moyenne entreprise,** terriblement menacés par les actuels projets financiers ;

    la **promotion sociale de l'agriculture,** la garantie du revenu professionnel agricole, et l'organisation des structures dans la défense des intérêts familiaux des agriculteurs ;

  – soit garanti **l'avenir et l'espoir de nos jeunes** dans une société qui doit être bâtie pour eux et par eux ;

  – soit réalisée, dans un esprit laïque la **réforme de l'enseignement public,** gravement compromise par des décisions hâtives, inapplicables et tendancieuses ;

  – soit appliquée une harmonisation des régimes de retraites et que **les personnes âgées** trouvent dans l'**allocation d'un minimum vital garanti** la sécurité de leurs vieux jours ;

  – soit reconnu le **droit au logement** pour tous et stoppée la spéculation foncière et de l'habitat ;

  – soient respectés et non bafoués les droits légitimes et sacrés des Anciens Combattants et Victimes de guerre et reconnue la qualité de combattant à ceux d'Algérie.

  – soient étudiées et non rejetées trop souvent sans examen les justes revendications des organisations professionnelles syndicales ou associations reconnues d'utilité publique.

Sur le plan local vous devez apporter vos suffrages à celui qui est le mieux placé pour connaître vos difficultés, pour défendre les intérêts de la région, qui a fait ses preuves au service de la collectivité, qui n'a jamais varié dans ses principes et son action et dont le suppléant, agriculteur authentique, est le représentant le plus qualifié du monde rural.

Electrices, Electeurs,

Votez sans abstentions pour le **Candidat d'Union des Gauches,** pour celui qui défendra vos libertés, vos intérêts, notre Cantal.

Votez pour

Vivent les libertés démocratiques,
Vive le Cantal,
Vive la France.

Jacques MEYNIEL
MAIRE D'AURILLAC

ET SON REMPLAÇANT EVENTUEL

Jean GARROUSTE
MAIRE DE RAULHAC

Vu, le candidat.

Imprimerie Moderne - Aurillac